

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Master 2

Mention

- › Santé publique

Parcours

- › Santé, Travail, Environnement

Conditions d'accès

- › Étudiants en formation initiale ayant validé un master 1 en Santé publique (ou dans une discipline du domaine santé travail environnement) ou un 2e cycle d'études médicales, pharmaceutiques ou odontologiques, après examen du parcours (UE recherche, DU,...pertinents).
- › Adultes en reprise d'études* (formation continue) ayant ou ayant eu des activités professionnelles en rapport avec la spécialité du diplôme, sous réserve de la validation des acquis professionnels en vigueur à l'Université de Bordeaux.

*Les publics de la formation continue dans l'enseignement supérieur sont des Adultes en Reprise d'Études.

Cela concerne :

- Les salariés du secteur privé et les agents de la fonction publique,
- Les demandeurs d'emploi,
- Les non-salariés,
- Les particuliers.

Lieux de la formation

- › Isped - Site Carreire de l'Université de Bordeaux
- › Site Talence de l'Université de Bordeaux

Organisation de la formation

Modalité en présentiel uniquement.

- › Première année de master commune aux différents parcours de la mention Santé publique, avec une spécialisation possible dès le semestre 2.
- › Possibilité d'intégrer directement le parcours en master 2 après examen du cursus personnel.
- › Formation théorique en présentiel à l'Isped, suivie d'un stage en équipe de recherche ou en entreprise.
- › Soutenance du mémoire fin juin et/ou en septembre.

Durée et rythme de la formation

- › 1 an réparti en 2 semestres à temps plein.
- › Semestre 3 (octobre à mi-janvier) :
 - 7 unités enseignement (UE) soit environ 30h/semaine (présentiel + travail personnel).
- › Semestre 4 (janvier à juin) :
 - Stage de 4 à 6 mois (minimum 20 semaines).

Organisation des enseignements

- › Cours magistraux,
- › Classes inversées,
- › Travaux pratiques/dirigés notamment en salle informatique,
- › Travaux personnels/en groupe.
- › Restitutions : présentations orales/documents écrits.

Contrôle des connaissances

- › Pour chaque UE théorique : examen final écrit et/ou oral et/ou contrôle continu.
- › Pour le stage : rendu mémoire écrit et soutenance orale devant un jury.
- › Pour l'obtention du diplôme : validation de chaque UE et du stage.

International

- › L'inscription d'étudiants d'autres pays est encouragée.
- › Possibilité de faire le stage à l'étranger (aide à la mobilité internationale proposée localement, par l'Isped et la direction des relations internationales de l'Université).
- › La participation aux séminaires de recherche (Isped, centre Inserm, équipe EPICENE, ...), inscrite dans la formation, permet la rencontre avec des intervenants étrangers ou de renommée internationale.

Modalités particulières

- › Spécialité ouverte à la formation continue, dans le cadre d'une validation des acquis (VAPP-VAE)

Nombre de places

- › 20

Il est primordial de réfléchir dès la candidature au lieu et sujet de stage.

Tarifs

Formation initiale

Droits de scolarité*

Adultes en reprise d'études

Droits de scolarité*

+ Frais de formation :
présentiel : 4100€**

* à titre indicatif, 243€ pour 2019-2020.

De plus, il est possible que pour les étudiants étrangers hors UE, ces frais soient majorés.
** sous réserve du vote des instances universitaires

Lieu de la formation

Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement
Université de Bordeaux
146, rue Léo Saignat
CS61292
33076 Bordeaux Cedex

En savoir +

www.isped.u-bordeaux.fr

Dossiers de candidature

www.isped.u-bordeaux.fr

Rubrique FORMATION puis Masters / DUs / DIUs puis Masters puis onglet Master 2 Santé, Travail, Environnement (STE)

- › Retrait des dossiers de candidature à partir du 13 avril 2020
- › Fermeture des candidatures le 15 juin 2020

Contacts

Responsable de la mention

- › Amadou Alioum

Responsables pédagogiques

- › Isabelle Baldi
- › Ghislaine Bouvier

Gestion des cursus étudiants LMD Santé

- › scolarite.lmd.sante@u-bordeaux.fr

Assistante pédagogique

- › Christel Dantas
christel.dantas@u-bordeaux.fr

Service formation continue Isped

- › Sylvie Valero
sylvie.valero@u-bordeaux.fr
05 57 57 45 23

Validation des acquis

- › fcuvae.sante@u-bordeaux.fr

Étudiants étrangers

- › Direction des relations internationales
incoming-carreire@u-bordeaux.fr

Service PHASE (public handicapé, artistes, sportifs, étudiants) - Site Carreire

- › Nelly Garcia
phase.bordeaux@u-bordeaux.fr

MASTER



Santé publique
Master 2 Santé, Travail, Environnement

En présentiel

Objectifs de la formation

Cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires aux professionnels du domaine de la santé environnementale et de la santé au travail, exerçant soit dans des structures privées (services de santé au travail, bureaux d'études, cabinets de consultants,...), soit dans le secteur public ou associatif (équipes de recherche universitaires, Inserm, CNRS, Anses, SpF, Cire, CSTB, AASQA, Ademe, Ineris, INRS, IRSN, observatoires régionaux de santé, instances régionales d'éducation et de promotion de la santé, collectivités locales, administrations de santé, ...).

Public concerné

Cette formation s'adresse à des étudiants et/ou des professionnels du secteur scientifique, médical et médico-social, souhaitant valider, consolider ou enrichir leurs connaissances et leurs pratiques dans le domaine de la santé au travail et de la santé environnementale. Les étudiants peuvent ensuite postuler à une thèse d'Université ou intégrer le monde professionnel dès l'obtention du master.

Santé environnementale et santé au travail : des défis de santé publique

Définie par l'Organisation Mondiale de la Santé en 1994, la santé environnementale « comprend les aspects de la santé humaine -y compris la qualité de la vie- qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures. ».

Le champ de la santé au travail s'inscrit pleinement dans ce contexte : l'environnement professionnel comporte de nombreuses nuisances susceptibles d'affecter à plus ou moins long terme la santé des populations et qui exigent une adaptation permanente de nos connaissances et de nos systèmes de prévention.

Partenariats

Adossement recherche et professionnel

- › Environnement du centre de recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health (11 équipes de recherche).
- › Nombreuses collaborations en France et à l'étranger et notamment équipes de recherches et hôpitaux de Poitiers, Limoges, Toulouse et Rennes.

Semestre 3

Unités d'enseignement obligatoires (30 ECTS)

- › Épidémiologie environnementale et professionnelle
- › Mesures des expositions environnementales et professionnelles
- › Mécanismes d'action toxique des contaminants de l'environnement et du milieu professionnel
- › Ergonomie : concepts et méthodes
- › Nuisances environnementales et professionnelles
- › Origines environnementales et professionnelles des maladies
- › Gestion et prévention des risques environnementaux et professionnels

Points forts de la formation

- › Formation pluridisciplinaire : épidémiologie, expologie, médecine du travail, toxicologie, santé publique, ergonomie, biostatistiques, ...
- › Domaine professionnel en émergence, porté par divers plans nationaux (Santé Environnement, Santé Travail, Cancer,...).
- › Equipe pédagogique constituée d'enseignants-chercheurs, chercheurs, ATER et doctorants appartenant au Centre de Recherche Inserm U1219 Bordeaux Population Health (équipe EPICENE) et adossée au CHU de Bordeaux.
- › Possibilités de stages dans de nombreux laboratoires de recherche en France (Paris, Rennes, Caen,...) et à l'étranger (Canada, Etats-Unis, Pays-Bas,...).
- › Méthodes pédagogiques innovantes privilégiant l'interaction avec les étudiants.
- › 15% des enseignements effectués par des intervenants non académiques (entrepreneurs, associatifs, organisations gouvernementales, collectivités locales).

Matières enseignées

Semestre 4

Stage obligatoire de 20 semaines (28 ECTS)

- › Dans une structure privée ou publique travaillant dans le domaine de la santé au travail ou la santé environnementale, sur une thématique définie en concertation avec l'équipe pédagogique.

Ateliers de suivi (2 ECTS)

- › Aide à l'élaboration du projet de recherche ou professionnel.

Dispositifs d'accompagnements

- › Accueil des étudiants étrangers venant suivre la formation à Bordeaux, afin de faciliter les démarches administratives et une bonne intégration dans le nouvel environnement universitaire.
- › Tout au long de l'année, accompagnement des étudiants par l'équipe pédagogique avec notamment un encadrement des études de cas, des notes de synthèse et des analyses critiques, des ateliers d'aide à l'élaboration du sujet puis du mémoire de stage et la désignation d'un tuteur de stage au sein de l'équipe pédagogique.
- › Présentation du milieu professionnel et des métiers par l'équipe pédagogique et par des professionnels.
- › Ateliers proposés par le service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'Université concernant la recherche de stage ou d'emploi, la rédaction d'un Curriculum Vitae et d'une lettre de motivation, la préparation aux entretiens de recrutement.

Compétences acquises

À l'issue de cette formation, les étudiants auront acquis :

- Des compétences leur permettant de mettre en œuvre et interpréter des études épidémiologiques, d'expologie et des actions de prévention en santé travail environnement.
- Des connaissances des principales nuisances et problèmes de santé dans le champ de la santé environnementale et professionnelle.
- Des connaissances en évaluation et gestion des risques environnementaux et professionnels.
- Des notions d'ergonomie et prévention pour s'intégrer dans des équipes de santé au travail.
- Des notions de toxicologie leur permettant de comprendre les mécanismes toxiques et l'analyse toxicologique.
- La capacité à identifier et solliciter les ressources et les acteurs pertinents dans le domaine santé travail environnement.

Professionnalisation

- › **Stage obligatoire de 4 à 6 mois (20 semaines minimum)** au sein d'une équipe de recherche ou en milieu professionnel.

Et après ?

Insertion professionnelle

- › **Chargé de projet / chargé d'étude en santé environnementale ou en santé au travail, ingénieur d'étude.**
- › **Métiers de la prévention dans le domaine santé travail ou santé environnement :** Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, Préventeur, Hygiéniste du Travail, Ingénieur en Santé-Travail, Conseiller en Prévention, Responsable Hygiène-Sécurité-Environnement, Consultant en Hygiène-Sécurité-Environnement, Ingénieur Sécurité, Cadre infirmier en santé travail.
- › **Métiers de la recherche dans le champ santé travail ou santé environnement,** en particulier épidémiologiste, toxicologue analytique, ingénieur de recherche, chercheur ou enseignant-chercheur (après un doctorat).

Poursuites d'études éventuelles

À l'issue de ce master, les étudiants peuvent poursuivre par une thèse d'Université.